

COMITÉ EXÉCUTIF

NATURE : Comité permanent du Conseil des gouverneurs. Cf. Article 18 Statuts et règlements.

- MANDAT :**
- Exécuter les directives du Conseil des gouverneurs, dont il est le mandataire.
 - Disposer des affaires courantes qui lui échoient entre les réunions du Conseil.
 - Assumer la responsabilité immédiate de l'administration de l'Université et en surveiller les opérations financières.
 - Animer le travail des comités constitués par le Conseil des gouverneurs.
 - Recommander au Conseil des gouverneurs les promotions et les permanences d'emploi des professeurs, des professeures et des bibliothécaires.
 - Recommander au Conseil le choix des récipiendaires de la médaille d'honneur de même que du titre d'administrateur émérite.
 - Conseiller le recteur et les cadres supérieurs de l'Université dans l'exercice de leurs fonctions.

NOMBRE : 5 membres.

QUORUM : 3 membres.

DURÉE DU MANDAT : 3 ans.

COMPOSITION

Fontaine, Yvon
Landry, Hermel
Léger, Louis
Richard, André G., président
Roy, Pauline.

QUALITÉ

Recteur et vice-chancelier
 Membre du Conseil, nommé par le Conseil
 Membre du Conseil, nommée par le Conseil
 Président du CGV
 Membre du Conseil, nommée par le Conseil

PÉRIODE D'EXERCICE

D'office
 2010 09 - 2013 09
 2010 09 - 2013 09
 D'office
 2011 09 - 2014 09

Invités et invitées (voix consultative)

Albert, Paul
Boucher, Neil
Castonguay, Lynne
LeBlanc, Ghislain
Lord, Marie-Linda
Roy Vienneau, Jocelyne
Saillant, Richard

Vice-recteur (Campus d'Edmundston)
 Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
 Secrétaire générale
 Représentante étudiante, membre du Conseil
 vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales
 Vice-rectrice (Campus de Shippagan)
 Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines

D'office
 D'office
 D'office
 2010 04 - 2011 03
 D'office
 D'office
 D'office

ACTUEL

Article 21 COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

ATTRIBUTIONS

21 (1) Le Comité conjoint de la planification relève à la fois du Conseil et du Sénat. En conformité avec les intérêts de l'Université et de la société dans son ensemble, le Comité conjoint de la planification a pour objet de préparer et de recommander au Sénat et au Conseil une politique générale de développement de l'Université.

(2) Le Comité a pour mandat principal :

a) de recommander les priorités à retenir dans un plan de développement à long terme de l'Université en conciliant les besoins exprimés avec les ressources;

b) de recommander les étapes et les échéances de la mise en oeuvre de ces priorités.

(3) En outre, le Comité :

a) assure la cohésion et la complémentarité dans l'action des deux instances;

b) recommande les priorités à retenir dans le plan triennal qui est soumis à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes;

PROPOSÉ

Article 21 COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

ATTRIBUTIONS

21 (1) Le Comité conjoint de la planification relève à la fois du Conseil et du Sénat. En conformité avec les intérêts de l'Université et de la société dans son ensemble, le Comité conjoint de la planification a pour objet de préparer et de recommander au Sénat et au Conseil une politique générale de développement de l'Université.

(2) Le Comité a pour mandat principal :

a) de recommander les priorités à retenir dans un plan de développement à long terme de l'Université en conciliant les besoins exprimés avec les ressources;

b) de concevoir et de mettre en oeuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés;

c) de recommander les étapes et les échéances de la mise en oeuvre de ces priorités.

(3) En outre, le Comité :

a) assure la cohésion et la complémentarité dans l'action des deux instances;

b) recommande les priorités à retenir dans le plan triennal qui est soumis au **Sénat académique et au Conseil des gouverneurs pour approbation.**

- c) étudie les propositions du Comité des programmes et fait à leur sujet des recommandations au Sénat et au Conseil;
- d) étudie toute question relative au développement de l'Université que lui soumettent le Sénat ou le Conseil;
- e) fait rapport de ses activités au Sénat et au Conseil et dépose auprès d'eux un rapport annuel sur les perspectives de développement de l'Université et tout rapport périodique ou intérimaire qu'il juge opportun.

COMPOSITION

- (4) Le Comité se compose de huit membres, soit :
 - a) le président ou la présidente du Conseil, d'office;
 - b) le président ou la présidente du Sénat, d'office;
 - c) trois membres du Sénat, dont une étudiante ou un étudiant, nommés par le Sénat pour un mandat de trois ans;
 - d) trois membres du Conseil, nommés par le Comité exécutif pour un mandat de trois ans.

PRÉSIDENCE

- (5) Le Comité choisit son président ou sa présidente.
- (6) Assistent aux réunions en y ayant voix consultative :
 - a) le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

- c) étudie les propositions du Comité des programmes et fait à leur sujet des recommandations au Sénat et au Conseil;
- d) étudie toute question relative au développement de l'Université que lui soumettent le Sénat ou le Conseil;
- e) fait rapport de ses activités au Sénat et au Conseil et dépose auprès d'eux un rapport annuel sur les perspectives de développement de l'Université et la **planification académique** et tout rapport périodique ou intérimaire qu'il juge opportun.

COMPOSITION

- (4) Le Comité se compose de huit membres, soit :
 - a) le président ou la présidente du Conseil, d'office;
 - b) le président ou la présidente du Sénat, d'office;
 - c) trois membres du Sénat, dont une étudiante ou un étudiant, **un professeur ou une professeure et un doyen ou une doyenne, en tenant compte d'une représentation équitable du réseau**, nommés par le Sénat pour un mandat de trois ans;
 - d) trois membres du Conseil, nommés par le Comité exécutif pour un mandat de trois ans.

PRÉSIDENCE

- (5) Le Comité choisit son président ou sa présidente.
- (6) Assistent aux réunions en y ayant voix consultative :
 - a) le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

- b) le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines;
- c) le secrétaire général ou la secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée) à titre de secrétaire du Comité.

DURÉE DU MANDAT

- (7) Le mandat des membres nommés est de trois ans, sauf celui des étudiants ou des étudiantes, qui est d'un an.

QUORUM

- (8) Le quorum est de cinq membres.
(CGV-810411) (CGV-861213) (CGV-870917) (CGV-880917)
(CGV-930925)
(CGV-950923) (CGV-980919) (CGV-990925) (CGV-010922)

- b) le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines;
- c) le vice-recteur ou la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales;
- d) le secrétaire général ou la secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée) à titre de secrétaire du Comité.

DURÉE DU MANDAT

- (7) Le mandat des membres nommés est de trois ans, sauf celui des étudiants ou des étudiantes, qui est d'un an.

QUORUM

- (8) Le quorum est de cinq membres.
(CGV-810411) (CGV-861213) (CGV-870917) (CGV-880917)
(CGV-930925)
(CGV-950923) (CGV-980919) (CGV-990925) (CGV-010922)

MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Actuel

Article 40 COMITÉ DES PROGRAMMES DU SÉNAT ACADÉMIQUE

COMPOSITION

(7) Le Comité des programmes se compose des membres suivants :

- a) le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche (ou son délégué, sa déléguée, qui doit être membre du Sénat), qui assume la présidence, d'office;
- b) le secrétaire général ou la secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée), en sa qualité de secrétaire, d'office, mais sans y avoir voix délibérative;
- c) le doyen ou la doyenne des Études (Edmundston), d'office;
- d) le doyen ou la doyenne des Études (Shippagan), d'office;
- e) cinq sénateurs ou sénatrices nommés par le Sénat académique. De préférence, les membres devraient provenir de diverses facultés ou écoles détachées;

Proposé

Article 40 COMITÉ DES PROGRAMMES DU SÉNAT ACADÉMIQUE

COMPOSITION

(7) Le Comité des programmes se compose des membres suivants :

- a) le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche (ou son délégué, sa déléguée, qui doit être membre du Sénat), qui assume la présidence, d'office;
- b) le secrétaire général ou la secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée), en sa qualité de secrétaire, d'office, mais sans y avoir voix délibérative;
- c) le doyen ou la doyenne des Études (Edmundston), d'office;
- d) le doyen ou la doyenne des Études (Shippagan), d'office;
- e) cinq sénateurs ou sénatrices nommés par le Sénat académique. De préférence, les membres devraient provenir de diverses facultés ou écoles détachées;

- f) deux étudiantes ou étudiants membres du Sénat dont une ou un de deuxième ou de troisième année de baccalauréat, nommés par le Sénat;
- f) deux étudiantes ou étudiants membres du Sénat dont une ou un de cycles supérieures, nommés par le Sénat;
- g) le ou la registraire de la constituante de Moncton à titre d'invité ou d'invitée, mais sans y avoir voix délibérative.
- g) le ou la registraire de la constituante de Moncton à titre d'invité ou d'invitée, mais sans y avoir voix délibérative.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Rapport annuel
2010-2011**

**Vice-recteur à l'enseignement
et à la recherche**

Neil J. Boucher, Ph. D.

26 AOÛT 2011

Table des matières

INTRODUCTION	1
PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE	2
1) Les programmes d'études	2
2) Le corps professoral	4
3) La recherche et les études supérieures	4
4) La population étudiante.....	6
PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS	7
1) Les centres	7
2) Les chaires de recherche.....	11
3) Les instituts	16
PARTIE III : LES SERVICES RATTACHÉS AU BUREAU DU VRER	17
1) La Bibliothèque Champlain	17
2) La Direction générale de l'Éducation permanente	18
3) La Direction générale des technologies	19
4) Le Bureau des relations internationales	19
5) Les Services aux étudiantes et aux étudiants.....	20
6) Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement	20
7) Le Bureau de l'enseignement coopératif	21
8) Le Bureau de soutien à l'innovation.....	21
9) La Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen	22
10) Le Musée acadien de l'Université de Moncton	22

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que je présente au Sénat académique mon septième rapport annuel en tant que vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. L'année 2010-2011 a été marquée par de nombreuses activités de développement académique au Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER). Comme par les années passées, certains dossiers, dont la reconfiguration des programmes, l'appui à la réussite et l'accessibilité des groupes sous-représentés ont monopolisé plusieurs heures de travail, mais les résultats qui en émergent et qui sont décrits plus loin sont, à mon avis, prometteurs.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'excellent travail mené à terme par les membres de l'équipe relevant du VRER. De prime abord, j'aimerais reconnaître le travail de premier ordre et le dévouement des deux adjoints, soit Jean-Guy Ouellette et Lise Dubois qui œuvrent tous les deux avec acharnement dans leurs domaines respectifs de l'enseignement et de la recherche. Pour leur part, les doyennes et les doyens apportent un soutien inestimable au bon fonctionnement du bureau par leur engagement au niveau des facultés; sans eux, la « machine » académique ne fonctionnerait tout simplement pas. Viennent s'ajouter d'autres individus au niveau académique, en l'occurrence le registraire Pascal Robichaud et la conseillère à la reconfiguration, Suzanne LeBlanc. Personnellement, j'aimerais reconnaître le travail impeccable de ma secrétaire de direction, Louise Gautreau, qui en est à sa 21^e année en poste.

Trois départs à la fin de l'année académique 2010-2011 apporteront d'importants changements au niveau du personnel lié au bureau du VRER. Après 41 années de service tant au professorat qu'au niveau de cadre, Jean-Guy Ouellette tire sa révérence en tant que vice-recteur adjoint à l'enseignement pour prendre une retraite bien méritée. Pour sa part, la doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales, Isabelle McKee-Allain, termine 29 années de service en tant que professeure de sociologie et doyenne. Elle sera en congé administratif pendant l'année académique 2011-2012. Du côté de l'UMCS, Edgar Robichaud, amorce de nouveaux défis en tant que vice-recteur adjoint à l'enseignement après un séjour de 13 années à la barre du décanat des Études à Shippagan.

À l'instar des années précédentes, ce rapport sera divisé en trois parties principales, soit : 1) Le cadre académique, 2) Les centres, les chaires de recherche et les instituts, et 3) les services rattachés au bureau du VRER. Chacune de ces grandes catégories est subdivisée en thématiques plus ponctuelles afin de permettre une lecture plus facile du document.

PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE

1) LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

1.1 L'évaluation des programmes

Le processus d'évaluation des programmes est une activité qui se poursuit sur une base régulière au bureau du VRER, vu que cette pratique est privilégiée de la CESPМ comme moyen d'assurer la qualité de nos programmes. Depuis mon dernier rapport, les programmes suivants ont été présentés au Comité conjoint de la planification (CCJ) et au Sénat académique (SAC) pour approbation aux dates indiquées :

- ▶ Maîtrise en administration scolaire (CCJ janvier 2011 et SAC mars 2011)
- ▶ Sciences religieuses (CCJ et SAC octobre 2010)
- ▶ Mineure en français langue seconde (CCJ janvier 2011 et SAC mars 2011)

Le processus d'évaluation a également été amorcé pendant la dernière année au niveau des programmes d'art dramatique, de science politique, de la Maîtrise en travail social ainsi qu'au niveau des services offerts à la population étudiante. Ces dossiers seront menés à terme au cours de la prochaine année.

Il est malheureux de constater que certaines unités tardent encore et ne respectent pas les échéanciers prévus dans le calendrier de l'évaluation des programmes. Nous sommes conscients que pour certaines unités il a été avantageux d'attendre que la reconfiguration de leurs programmes soit complétée avant de procéder à l'évaluation. Toutefois, ce n'est pas le cas dans toutes les unités académiques et il reste que le travail demeure en suspens. J'encourage fortement les doyennes et les doyens à revenir à la charge et à s'assurer que le processus d'évaluation soit amorcé auprès des programmes qui accusent un retard quant au respect de l'échéancier proposé.

1.2 La reconfiguration des programmes

La démarche de reconfigurer nos programmes de premier cycle s'est poursuivie au cours de la période visée. Au moment d'écrire ces lignes, 34 programmes reconfigurés ont été adoptés au Sénat académique et deux programmes ont été abolis dans le cadre de l'exercice. En tout, 52 programmes – sur 134 à être reconfigurés – ont été traités par l'une ou l'autre des instances académiques (conseil de faculté, Comité des programmes, Sénat académique), ce qui atteste que 61% du travail est encore à faire. Bien que je sois optimiste que ce chiffre va considérablement diminuer en 2011-2012, un important travail de mise en œuvre demeure dans certaines facultés.

Il y a maintenant sept ans que le processus de reconfiguration des programmes a été amorcé avec vigueur. Les consultations ont eu lieu, les paramètres ont été adoptés au Sénat académique, les outils nécessaires ont été développés, des championnes et champions de projets ont été nommés dans les facultés, et un support académique a été offert aux facultés par Lise Dubois et maintenant par Suzanne LeBlanc, mais encore et en dépit de ce soutien, certains

départements et certaines écoles ne répondent pas à l'appel. Il devient évident que d'autres moyens, peut-être plus corsés, seront de mise si nous voulons que l'initiative arrive à bon port dans des délais respectables.

Il ne faut pas oublier les unités qui ont eu le courage de s'engager et de mener à terme le projet dans leurs unités. Je me réjouis que nous ayons augmenté de 20% le nombre de programmes reconfigurés par rapport à l'année dernière et j'espère qu'il s'agit là d'une tendance qui va se maintenir.

1.3 La création et l'abolition des programmes

Depuis mon rapport de l'an dernier, le Sénat académique a procédé à la création de cinq nouveaux programmes dont deux au niveau du 3^e cycle et deux au 2^e cycle, soit le Ph. D. en sciences de la vie, le Doctorat professionnel en psychologie (D.Psy.), la Maîtrise ès arts en littérature canadienne comparée et la Maîtrise en gestion des services de santé. Au niveau du 1^{er} cycle, le Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coop) a reçu l'assentiment du Sénat académique.

D'autres programmes ont connu des modifications majeures. Aux cycles supérieurs, la M.A.Ps. et le Ph. D. en psychologie ont été modifiés comme l'a été le Baccalauréat en science infirmière au 1^{er} cycle.

D'autres programmes sont en préparation. Notons le Doctorat ès sciences appliquées à la Faculté d'ingénierie, la Maîtrise professionnelle en foresterie et deux programmes en réadaptation à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.

Une démarche de concertation avec le réseau du CCNB et l'Université de Moncton au niveau de la programmation fait de plus en plus partie de notre réalité académique. Des programmes en gestion, en science infirmière et en technologie, en collaboration avec le Collège, sont maintenant fait accompli ou sont en voie de développement.

Dans le cadre de la reconfiguration des programmes, les deux programmes suivants de la Faculté d'administration ont été abolis, soit : 1) la Mineure en management, et 2) la Mineure en technologie de gestion.

1.4 La carte des programmes

Le 29 octobre 2010, le Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes déposait son rapport final au Sénat académique. Le travail de consultation, de réflexion et de recherche avait amené les membres du Comité à déposer 12 propositions axées sur les défis fonctionnels, les défis liés aux ressources et les défis de la programmation. Moyennant certaines modifications, les recommandations du Comité *ad hoc* furent acceptées par les membres du Sénat.

Plusieurs instances de l'Université furent interpellées par les recommandations contenues dans le rapport, soit : les bureaux du VRER et du VRARH, le Comité conjoint de la planification, le Comité des programmes et le Sénat académique lui-même. D'importance primordiale est le Comité *ad hoc* chargé de réviser (à l'intérieur de 24 mois) les programmes d'études de l'Université de Moncton dont le nombre de diplômées et de diplômés est faible et ce de manière à formuler une recommandation sur leur viabilité.

2) LE CORPS PROFESSORAL

2.1 Formation et recrutement du corps professoral

La réputation d'une institution postsecondaire comme la nôtre passe par son corps professoral. C'est pourquoi qu'une formation académique de haute gamme est un objectif à privilégier comme moyen d'assurer la qualité. À cette fin, l'Université de Moncton encourage, par des moyens ponctuels, ses professeures et professeurs à terminer les études du troisième cycle. Des dégrèvements d'enseignement, des congés d'été, des bourses de recrutement et des bourses d'études sont tous des moyens que l'Université met à la disposition des personnes d'en profiter. Pour l'année qui vient de se terminer, six membres du corps professoral ont obtenu le doctorat.

Le recrutement du corps professoral est encore un défi de taille dans certaines unités académiques. La compétition avec des universités francophones du Canada sises dans de grands milieux urbains est une réalité dont l'Université de Moncton doit constamment faire face. Cela devient encore plus évident dans nos campus de Shippagan et d'Edmundston où le milieu urbain est encore plus restreint. Conséquemment, ces deux constituantes voient le recrutement professoral comme un enjeu fondamental.

2.2 Services à la collectivité

Encore cette année et à l'instar des années passées, plusieurs membres du corps professoral se sont impliqués dans des activités de leur communauté d'appartenance scientifique ainsi que dans la communauté *at large*. À la Faculté des arts et des sciences sociales, plusieurs colloques ont été organisés par les différentes unités académiques, tandis que la Faculté de foresterie à l'UMCE organisait le 5^e congrès sur les sciences forestières de l'est du Canada. Pour sa part, la Faculté des sciences de l'éducation était l'hôte du 11^e congrès de l'Avancement pédagogique des technologies de l'information et de la communication en Atlantique (APTICA). Toutes ces assises scientifiques sont des opportunités pour nos professeures et professeurs de rayonner au milieu de leurs pairs et de faire avancer leurs projets et thématiques de recherche. Sans le travail acharné des organisatrices et organisateurs, cela ne serait pas possible.

Les membres du corps professoral partagent leurs expertises et prêtent leurs services à plusieurs agences et ministères gouvernementaux, au milieu associatif et auprès d'instances communautaires. D'autres diffusent leurs connaissances et renseignent la population par le biais de chroniques régulières dans les journaux ou par le biais d'entrevues dans les médias. Le désir de prêter son expertise pour des raisons humanitaires est très évident chez les étudiantes, les étudiants et les membres du personnel de l'École de kinésiologie et de récréologie qui participent au programme de *Right to play* avec les enfants de Haïti.

3) LA RECHERCHE ET LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Il va sans dire qu'une importante activité de recherche se poursuit dans les différentes facultés. Parmi les facultés qui ont inclus des statistiques sur la diffusion de la RDC dans leur rapport annuel, il est évident que les chaires de recherche, ainsi que les projets de recherche subventionnés à même d'autres

l'année 2010-2011 et que 158 personnes ont reçu un diplôme de cycle supérieur, soit à la collation de l'automne 2010, soit à celle du printemps 2011.

4) LA POPULATION ÉTUDIANTE

4.1 Inscriptions et recrutement

Au 1^{er} décembre 2010, le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les programmes des trois constituantes se chiffrait à 5014. L'ajout de 872 personnes ÉTP augmente ce chiffre à 5886. Les polyvalentes francophones du Nouveau-Brunswick demeurent sans conteste le marché de recrutement privilégié pour l'Université de Moncton; les trois quarts de nos nouvelles admissions y parviennent. Autour de 30% du nombre d'élèves inscrits à la douzième année sont recrutés par l'Université de Moncton, ce qui atteste à un taux de pénétration qui dépasse la moyenne nationale.

Toutefois, nous sommes tous conscients de la décroissance projetée dans le nombre de jeunes inscrits dans les polyvalentes francophones de la province, ce qui menace considérablement notre marché principal. À cette fin, de nouvelles activités de recrutement ont dû être envisagées et c'est pourquoi qu'un effort supplémentaire au niveau de l'international est devenu une stratégie à privilégier. Déjà les résultats sont prometteurs vu que l'objectif de 2011 a été dépassé.

4.2 Programme d'appui à la réussite

Le programme d'appui à la réussite des études comporte des services qui sont maintenant bien implantés. Le programme de mentorat étudiant, les services de tutorat dans des cours, les centres d'aide aux études dans diverses disciplines ainsi que les ateliers et les services d'encadrement à l'individuel sur les divers volets des méthodes d'études en sont quelques exemples. Les efforts semblent avoir donné de bons résultats, car le taux de rétention de l'ensemble de la cohorte des étudiantes et des étudiants de 2009-2010 a atteint un taux record de 88,9%. Le taux pour les étudiantes et étudiants inscrits en 2^e année ou plus de cette même cohorte a augmenté de 0,6% pour se situer au nouveau record de 91,1%.

La coordonnatrice du programme d'appui à la réussite, Carole Essiembre, a participé à deux projets d'envergure financés par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Un premier projet consiste en la mise en place d'un Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage destiné aux étudiantes et étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage. À cette fin, l'Université a retenu les services de la consultante Yolande McLaughlin pour préparer un projet et de voir à sa mise en œuvre. En 2010-2011, la très grande majorité (plus de 90%) de celles et de ceux qui pouvaient bénéficier du service s'en ont prévalu. Il importe de noter que le nombre de personnes inscrites à l'Université qui ont besoin de ces services est en croissance. Lorsqu'il y en avait 17 déclarés ainsi en 2003, il y en a presque 100 en 2011, et les statistiques des districts scolaires où nous recrutons nos étudiantes et nos étudiants nous présagent que ce chiffre va continuer à augmenter.

Un deuxième projet d'envergure porte sur l'accessibilité et le soutien accru des groupes sous-représentés. Ce projet s'articule autour de quatre volets, soit : 1) la promotion des études universitaires auprès des groupes sous-représentés, 2) la préparation aux études universitaires, 3) l'admissibilité des élèves qui ne

rencontrent pas toutes les conditions d'admission, et 4) le soutien accru aux étudiantes et aux étudiants des groupes sous-représentés.

PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS

A) LES CENTRES

1) Le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)

Le CRLA fut fondé en 1987 avec le mandat de promouvoir la recherche en linguistique appliquée et fondamentale et de veiller à l'aménagement du paysage linguistique francophone au Nouveau-Brunswick.

Trois objectifs ont été fixés pour l'année qui vient de s'écouler, soit : l'organisation d'un colloque international sur la situation linguistique en Acadie, la publication d'un ouvrage collectif sur le français en milieu minoritaire, et l'organisation d'un deuxième colloque en 2012 sur les pratiques discursives en francophonie. Le CRLA a été actif au niveau des partenariats et des collaborations avec des institutions externes. Pendant la dernière année, des concertations ont eu lieu avec l'Université de Nantes, l'Université de Fribourg et l'Université François Rabelais. À la demande du CRLA, le recteur de l'AUF, Bernard Cerquiglini, a prononcé une conférence intitulée « Les États-Unis d'Amérique, grand pays francophone ».

Outre le colloque identifié ci-dessus pour 2012, le CRLA participera, avec Michel Doucet de la Faculté de droit, à l'organisation d'un symposium international intitulé « Le pluralisme linguistique et la coexistence des langues dans l'espace francophone ».

2) Le Centre d'études du vieillissement (CEV)

Le CEV est dirigé par la professeure Suzanne Dupuis-Blanchard, professeure à l'École de science infirmière. Son mandat est la promotion de la recherche, la formation et les services à la collectivité en ce qui a trait à des thématiques du vieillissement. Plus spécifiquement le Centre contribue au rapprochement des chercheuses et chercheurs, stimule l'acquisition et la diffusion des connaissances et agit en tant que ressource au service de la communauté. Parmi les activités poursuivies cette dernière année, notons deux projets de concert avec l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick. Les deux projets portaient sur la thématique du maintien à domicile. Pour sa part, la directrice a été très active au niveau de la diffusion de la recherche par le biais d'une série de conférences et colloques auxquels elle a été sollicitée en tant que présentatrice. Les objectifs pour l'année qui s'annonce seront passablement les mêmes que ceux poursuivis en 2010-2011 avec une attention particulière accordée au développement d'équipes et de projets de recherche interdisciplinaire.

3) Le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE)

Depuis sa fondation, le CRDE vise à encourager, à appuyer et à diffuser des projets de recherche, de création et de développement de haut niveau en

éducation. À cette fin, le Centre a exercé son mandat en stimulant des activités de RDC, en favorisant des partenariats entre les chercheuses et chercheurs et les milieux éducatifs et communautaires, et en offrant des services de formation, de consultation et de collaboration.

Les membres du CRDE (professeures, professeurs et étudiantes et étudiants) ont publié 27 articles scientifiques arbitrés, six articles dans des actes de colloque, 23 livres ou chapitres de livre, et six rapports de recherche. S'ajoutent à cette liste, 41 communications, 2 œuvres de création et 5 articles de vulgarisation.

En ce qui a trait à l'année qui s'en vient, le CRDE se propose la préparation d'un plan stratégique pour la recherche en éducation au Nouveau-Brunswick, le lancement d'un nouveau projet de partenariat avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, et une étroite collaboration avec le professeur Robert Baudouin et son projet sur l'école innovante.

4) Le Centre de recherche sur les aliments (CRA)

Le CRA assure un service de recherche appliquée et fondamentale dans les domaines des sciences, des technologies et des biotechnologies agroalimentaires. Il assiste les petites et moyennes entreprises de transformation par le développement de nouveaux produits et procédés et des analyses chimiques, microbiologiques et sensorielles. À titre d'exemple, 27 compagnies et particuliers du Comté de Westmorland se sont prévalus des services du CRA .

Pendant la dernière année, trois projets ont été au cœur des activités du Centre, et ce, en collaboration avec des chercheuses et chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Kentville en Nouvelle-Écosse et à St-Hyacinthe et St-Jean-sur-Richelieu à Québec. Les projets tentaient de réduire la population de microorganismes nocifs sur des fruits et légumes et d'évaluer les risques associés à la contamination du système alimentaire par des agents microbiologiques.

Les objectifs pour 2011-2012 seront passablement les mêmes que ceux poursuivis pendant la dernière année. Toutefois, un effort supplémentaire sera amorcé pour atteindre l'autosuffisance financière par le biais de partenariats solides avec l'industrie.

5) Le Centre de technologie manufacturière (CTM)

Le CTM est un centre à but non lucratif qui fonctionne sous l'égide de la Faculté d'ingénierie et qui joue un rôle d'interlocuteur entre la Faculté et le milieu industriel tant local que national et international. Les axes d'intérêts suivants ont été développés récemment : collaboration avec le milieu industriel, formations certifiées pour des professionnels ainsi que pour les étudiantes et étudiants, la diffusion de la recherche et l'offre de service à la Faculté.

Pendant l'année 2010-2011 le Centre, par le biais de son directeur, a organisé des stages de formation pour des étudiants inscrits au programme de génie électrique à l'Université de Picardie Jules Verne. Le Centre a également offert une formation sur le logiciel SOLIDWORKS pour les professeures et professeurs de la Faculté.

6) Le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ)

Le CTTJ existe à la Faculté de droit depuis 1979. Son mandat est de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de

documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français.

En ce qui a trait à l'année qui vient de s'écouler, le CTTJ a poursuivi l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law, plus précisément du côté du droit de la famille, a maintenu son travail de rédaction du Juridictionnaire, a donné des cours de français juridique au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, a traduit des décisions judiciaires pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick et a collaboré de près avec d'autres intervenants à vocation semblable à la largeur du Canada. De plus, le Centre a reproduit sur son site Web, une série de produits (banque terminologique, répertoire, actualités, outils linguistiques, monographies et articles) à la disposition de celles et ceux oeuvrant dans le milieu.

Pour l'année académique 2011-2012, le CTTJ se propose, entre autres, de poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law, d'apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique, et de contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.

7) Le Centre international d'apprentissage du Français (CIAF)

Depuis sa fondation en 2001, le CIAF offre des programmes de formation linguistique et culturelle et forme des étudiantes et des étudiants internationaux non francophones afin de leur permettre une intégration plus rapide dans leurs programmes d'études à l'Université de Moncton.

Pendant l'année académique 2010-2011, le CIAF a offert une formation linguistique à plus de 400 personnes du Réseau de santé Horizon, à des juges de cours provinciales, ainsi qu'à des membres élus de l'Assemblée législative et *FacilicorpNB*, l'agence de services partagés aux soins de santé du Nouveau-Brunswick.

À l'aube de son 10^e anniversaire, le CIAF prépare une planification stratégique quinquennale afin de favoriser davantage le développement de ce service au Campus de Shippagan. Le personnel du Centre s'est arrêté sur trois axes de développement à privilégier, soit : la formation linguistique, le perfectionnement linguistique et la capacité organisationnelle. Le tout a été lancé lors des cérémonies officielles du 10^e anniversaire qui ont eu lieu le 17 juin.

8) Le Centre de commercialisation internationale (CCI)

Fondé en 1988, le CCI a comme mandat de sensibiliser la communauté universitaire à travailler dans un contexte multiculturel et global en favorisant l'interaction avec la communauté des affaires et, par ricochet, de sensibiliser la communauté des affaires aux opportunités et tendances qui existent à l'international. Sous l'égide de la Faculté d'administration, le Centre est, de par les objectifs qu'il privilégie, un vrai catalyseur de l'internationalisation du Campus de Moncton.

Parmi les principales activités du CCI en 2010-2011, nous comptons la semaine du commerce internationale et la semaine internationale ainsi qu'une série de programmes qui permettent une ouverture sur le monde. Plus ponctuellement, le programme de Partenariat sur l'Exportation (PPE) a permis à 16 étudiantes et étudiants d'élaborer une stratégie de marketing international dans quatre entreprises néo-brunswickoises, et le programme d'échange *Alliance*

to enhance entrepreneurial impact to stimulate economic growth among underserved groups in North America ouvre la porte aux nôtres qui veulent participer au programme de MBA trilatéral. Les étudiantes et les étudiants de la Faculté sont également exposés aux réalités internationales par une série de conférences organisées par le CCI.

En ce qui a trait au plan d'action pour l'année qui s'annonce, le directeur du CCI prévoit une reprise de plusieurs des activités menées à terme en 2010-2011. Entre autres, le programme PPE, les activités de sensibilisation et de mobilité étudiante, la semaine internationale et les stages à l'international seront parmi les activités à privilégier.

9) Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE)

Le CARDE exerce un mandat de recherche, de développement et d'insertion dans le milieu des affaires, diffuse des connaissances dans ce même milieu et crée des partenariats régionaux et internationaux.

Une série d'activités ont été ciblées pendant l'année qui vient de s'écouler. Parmi celles-ci, notons, entre autres, la mise en place d'un comité consultatif formé de représentants de la communauté d'affaires, du corps professoral et des étudiants pour assister le CARDE dans sa planification stratégique, la mise en œuvre de projets de partenariats, un service de consultation pour jeunes entrepreneurs étudiants et l'organisation d'ateliers pour les PME.

Au premier plan des activités du CARDE est le rapprochement avec les PME régionales et l'offre de services à celles-ci sous forme d'ateliers, de conférences et de consultations. La relève est également un souci important pour le CARDE et, à cette fin, une série de démarches ont été entreprises auprès de la jeunesse sous forme d'ateliers et de concours destinés aux élèves du secondaire.

Pour l'année 2011-2012, le CARDE se propose une intégration plus étroite dans le milieu des affaires, une diffusion plus répandue des connaissances et compétences en entrepreneuriat, et une augmentation du nombre d'élèves des polyvalentes qui participent au concours annuel de jeunes entrepreneurs.

10) Le Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson (CÉAAC)

Le mandat du CÉAAC est de rassembler et de conserver en un même endroit tout le matériel documentaire pertinent concernant les Acadiennes et les Acadiens et la société acadienne à quelque point de vue que ce soit : histoire, généalogie, ethnologie et folklore, sociologie, archéologie, démographie, géographie, économie, linguistique, etc. Le CÉAAC doit également préparer des inventaires et des outils de recherche afin de permettre aux usagers un accès facile et rapide à la documentation.

Le dossier des ressources humaines s'est avéré l'élément prioritaire au CÉAAC pendant l'année 2010-2011. La directrice en place a tiré sa révérence pour prendre un emploi ailleurs et, à la demande du VRER, le bibliothécaire en chef, M. Alain Roberge, est entré en poste comme directeur par intérim. En plus, il a été difficile de combler le poste d'archiviste et ce n'est qu'après deux concours que nous avons réussi à recruter Carl Eisan, archiviste et muséologue d'expérience qui est entré en fonction le 7 février 2011.

Afin de rencontrer les défis et le mandat du CÉAAC, une série de démarches ponctuelles sont proposées pour l'année 2011-2012. Un portrait de la situation dans les aires d'entreposage sera dressé afin de mieux planifier la gestion et le traitement des collections. De nouveaux outils de recherche seront préparés et trois projets pour mettre en valeur le CÉAAC sont à l'ordre du jour. Un travail de révision de la structure organisationnelle du CÉAAC s'impose également.

B) LES CHAIRES DE RECHERCHE

1) La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance

La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance est la seule chaire de niveau I à l'Université de Moncton. Son mandat est d'explorer en profondeur le rôle du monde politique et le monde administratif dans le processus de gouvernance. Une attention particulière est également accordée au thème de l'autonomisation de plus en plus présent dans les démarches visant à réformer la fonction publique.

Le titulaire de la Chaire, M. Donald Savoie, a été très actif dans la diffusion de la recherche ayant signé un livre (*Power : Where is it?*), cinq chapitres dans divers collectifs, trois rapports de recherche, une revue de livre et cinq articles non arbitrés. En plus, le titulaire est actif au niveau du service à la collectivité ayant agi comme consultant pour différents intervenants dans le domaine.

L'objectif principal pour l'année 2011-2012 est la préparation d'un manuscrit intitulé *What Happened to the Music Teacher? An essay on how Government decides and why* et de poursuivre des recherches sur deux projets ambitieux ayant trait aux politiciens, au fonctionnarisme et à l'appareil gouvernemental.

2) La Chaire de recherche du Canada en photonique

Les activités de la Chaire de recherche du Canada ont mené à la création d'un projet sur le contrôle spectral d'un faisceau lumineux en pompant optiquement une couche mince d'oxyde de vanadium. En plus, des travaux ont été amorcés sur les propriétés optiques et opto-thermiques de la chitine. Deux projets avec l'industrie locale ont également vu le jour, l'un visant à créer un système pouvant capter la lumière solaire et la convertir en électricité et en chaleur, l'autre visant à améliorer la qualité d'une image projetée par un écran LCD à travers un bouton en plastic transparent.

Au niveau de la diffusion de la recherche, le titulaire Alain Haché a signé cinq articles arbitrés, a prononcé deux conférences non arbitrées et a été conférencier invité au *National Institute for the Physics of Matter* à Padova en Italie.

L'objectif du titulaire pour l'année 2011-2012 est de poursuivre ses recherches à l'Université de Toronto et l'Université de Padova dans le cadre d'un congé sabbatique de type B.

3) La Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes

Le mandat de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes est d'étudier les réactions face à l'adversité liée à la stigmatisation et à découvrir comment ces réactions transforment les groupes désavantagés et leur environnement social. Trois groupes sont ciblés dans cette démarche, soit les

femmes dans un milieu de travail non traditionnel, les autochtones et les personnes handicapées.

Lors de l'année qui vient de se terminer, la Chaire a reçu une subvention de 41 765\$ pour étudier les femmes et le travail non traditionnel et la titulaire, madame Ann Beaton, a signé cinq articles arbitrés tous ayant trait à cette même thématique. Quant aux jeunes autochtones et l'inclusion sociale, quatre articles ont été publiés et deux présentations ont été faites auprès d'instances concernées par le champ d'études. En ce qui a trait au groupe cible de personnes handicapées, une publication est sous presse faisant partie d'un collectif intitulé *Développement humain, Handicap et Changement social*. Il est à noter que plusieurs étudiantes et étudiants de cycles supérieurs qui sont encadrés par la titulaire ont contribué aux différentes publications de celle-ci pendant l'année 2010-2011.

Pour l'année 2011-2012, la titulaire se propose de poursuivre la recherche amorcée sur les trois groupes cibles, de continuer à offrir ses services à la collectivité et de maintenir son réseautage avec des partenaires nord-américains et européens.

4) La Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle

C'est l'étude des fondements interculturels des littératures d'expression française du Canada (l'Acadie, le Québec, l'Ontario et l'Ouest) qui est au cœur du mandat de la Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle. Pour répondre à ce mandat, le titulaire, M. Jean Morency, s'était fixé les objectifs de finaliser le travail sur l'édition critique de la traduction d'*Évangéline* de Longfellow, de poursuivre le travail sur les romans de la route, ainsi que de présenter les résultats de sa recherche sur les correspondances dans la francophonie nord-américaine.

Pendant l'année 2010-2011, un travail important de diffusion de la recherche a été réalisé par la Chaire. Trois articles avec comité de lecture ont été publiés, ainsi que trois chapitres d'ouvrages collectifs. En plus de quatre communications scientifiques et deux conférences publiques, le titulaire s'est occupé de la direction du numéro 107 de la revue savante *Voix et Images*.

La mise en réseau de la Chaire avec des chercheurs provenant de différents pays est maintenant complétée, ce qui positionne solidement l'Université de Moncton au cœur d'un vaste réseau de chercheurs nationaux et internationaux qui s'intéressent à l'approche interculturelle et comparée.

Le mandat de la Chaire prendra fin le 31 décembre 2011.

5) La Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides.

Le mandat de cette Chaire est d'implanter un programme de recherche qui vise à résoudre ou comprendre des questions liées au métabolisme des lipides et leurs liens avec la santé et des maladies comme les cancers, l'arthrite rhumatoïde, l'asthme et les maladies cardiovasculaires.

Le programme de recherche de l'année qui se termine comprenait au moins huit projets subventionnés pour un total de presque 3,5 millions de dollars. En plus, le titulaire, M. Marc Surette, a signé cinq publications arbitrées ou soumises pour publication, a présenté huit communications scientifiques aux niveaux national et international et a préparé une demande de brevet.

Pour l'année qui s'annonce, le professeur Surette se propose de continuer les activités de recherche déjà amorcées. Certaines des subventions mentionnées plus haut seront en période de renouvellement et plusieurs manuscrits seront en préparation pour soumission à des revues internationales arbitrées.

6) **La Chaire de recherche du Canada sur l'optique dans les technologies de l'information et de la communication**

Le mandat de la Chaire est de jouer le rôle du noyau dans le créneau de recherche prioritaire intitulé « Technologies de l'information et de la communication (TIC) ». Elle pivote autour de trois thèmes principaux, soit : 1) systèmes de télécommunications et d'identification, 2) interaction personnes-systèmes, et 3) gestion et traitement de l'information. Le titulaire, monsieur Habib Hamam, s'est fixé des objectifs, entre autres, de rayonnement, de formation de personnel hautement qualifié, de rapprochement avec le milieu industriel, et de construction d'une équipe de recherche solide et reconnue à l'échelle internationale.

Parmi les activités de RDC, le professeur Hamam mène pas moins de six projets différents et a une fiche de 34 publications comprenant trois chapitres de livre, neuf articles de revue avec arbitrage par les pairs et 20 articles de conférence également avec arbitrage. Il importe de noter que le titulaire a participé à trois éditions de revue, à deux jurys de thèse et il collabore avec plus d'une dizaine de partenaires du domaine des TIC.

Pour l'année 2011-2012, le titulaire se propose une continuation des travaux déjà amorcés avec des projets ponctuels dans les systèmes d'interface personne-système et dans le domaine de la stéganographie.

7) **La Chaire de recherche du Canada en conservation des paysages**

Le deuxième mandat de cinq ans de cette Chaire a pris fin en décembre 2010. Son titulaire, le professeur Marc-André Villard s'était donné le mandat d'étudier les effets des activités humaines sur les paysages forestiers et de tourbières.

Pendant les dix dernières années, les travaux de la Chaire ont généré la publication de 29 articles scientifiques, d'un livre et de trois chapitres de livres. Plus d'une soixantaine de personnes ont été impliquées dans les différents projets de recherche à titre d'étudiants, d'assistants de recherche ou de professionnels de recherche. Ces travaux ont porté principalement sur l'évaluation des effets de l'exploitation forestière et de la sylviculture sur la faune ainsi que la quantification de la réponse numérique des oiseaux et insectes odonates à l'établissement de zones de conservation autour des étangs de tourbières en milieu exploité pour la tourbe horticole.

Bien que le mandat de la Chaire soit terminé, les travaux entrepris lors de ce mandat vont se poursuivre par le professeur Villard et ses étudiants grâce à d'autres sources externes de financement.

8) **La Chaire de recherche Jeanne et J.-Louis Lévesque en gestion financière**

La Chaire de recherche Jeanne et J.-Louis Lévesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études portant sur des problématiques actuelles dans le domaine financier ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses

professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des Provinces maritimes.

Les activités de la Chaire Jeanne et J.-Louis Lévesque en gestion financière ont été assurées par la responsable par intérim, la professeure Tania Morris. Au niveau interne, au moins cinq projets ont été initiés et la responsable a signé deux publications arbitrées, deux communications arbitrées avec les actes de colloque et un article a été soumis pour publication. La Chaire a également soutenu des activités de diffusion pour d'autres professeures et professeurs de la Faculté.

Au niveau des activités externes, des conférences, colloques et tables rondes ont été organisés avec des experts, tant dans le domaine du privé que dans le domaine public, dans le but de favoriser un rapprochement du corps professoral et de la population étudiante avec des intervenants du milieu.

Dans le cadre du programme LOE, la responsable de la Chaire et un collègue de la Faculté ont préparé une demande de financement pour un projet intitulé « Littératie financière – Simulation boursière ». Dans le cadre de cette demande, la Faculté a reçu un montant de 200 000\$ qui servira, entre autres, à acheter des bases de données financières et un logiciel de simulation boursière.

9) La Chaire de recherche des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives

Le mandat de cette Chaire de recherche est de développer des nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion des coopératives, le transfert de ces connaissances aux institutions ou intervenants intéressés pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activité de l'économie.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la Chaire a privilégié quatre projets principaux au niveau des activités de RDC. De prime abord, une analyse de l'impact du milieu sur la performance des caisses populaires acadiennes et québécoises s'est poursuivie. Deuxièmement, une étude, en collaboration avec des membres de la Faculté d'administration, sur la loyauté des membres a été amorcée. Encore avec la participation des membres de la Faculté, un instrument d'évaluation de la satisfaction des employés a été développé. En dernier lieu et en collaboration avec Coop Atlantique, le travail de développement d'un *Outil d'évaluation et de planification du développement coopératif durable* s'est poursuivi.

Au niveau de la diffusion de la recherche, le titulaire de la Chaire, le professeur André Leclerc, a signé deux articles arbitrés et a prononcé dix communications à différents colloques et regroupement du milieu.

Pour l'année qui s'annonce, le titulaire se propose, entre autres, une continuation de plusieurs des travaux amorcés en 2010-2011. Une demande de subvention au CRSH sera déposée et une participation à l'organisation du Sommet international des coopératives à Québec en 2012 sera assurée.

10) La Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne

Le mandat de la Chaire est de former des étudiantes et des étudiants en ethnologie acadienne, de contribuer aux activités de recherche au sein du Département d'études françaises, de faire avancer la recherche tant sur la culture traditionnelle que sur les phénomènes ethnologiques contemporains, et de mettre

en valeur les ressources patrimoniales acadiennes par la réalisation d'ouvrages destinés à un public varié.

Au niveau des activités de la RDC, la Chaire concentre ses efforts sur deux ouvrages inscrits dans le Projet d'éditions critiques d'œuvres fondamentales, soit, *Les contes d'Acadie de Thomas LeBlanc*, et *L'école aux apparitions mystérieuses*. Une demande de fonds au programme Subventions de développement Savoir du CRSH sera déposée afin d'explorer le maintien et la transmission d'un extraordinaire répertoire de contes oraux en Acadie.

Pour sa part, le titulaire de la Chaire, le professeur Ronald Labelle, a publié deux rapports de recherche, a signé deux articles arbitrés et a livré au moins cinq communications. Il a également participé à plusieurs activités de service à la communauté universitaire et à la collectivité en général.

Trois objectifs seront privilégiés pendant l'année 2011-2012, soit : 1) compléter la réalisation de l'édition des *Contes d'Acadie de Thomas LeBlanc*, 2) poursuivre le projet « Le conte traditionnel en Acadie », et 3) concrétiser des projets de collaboration internationale avec la France et la Louisiane.

11) La Chaire Roméo-LeBlanc en journalisme

Le mandat de cette Chaire est de permettre à un journaliste éminent, ou encore à un chercheur invité, de travailler auprès des étudiantes et des étudiants du programme d'information-communication et d'enrichir leur expérience par le biais de l'enseignement, de conférences publiques et d'autres interventions.

À l'automne 2010, la Chaire a accueilli, pendant trois semaines, Claire Brisset, ancienne journaliste au *Figaro*, au *Monde*, et au *Monde diplomatique*. En plus d'une série de cours, de conférences publiques et de tables rondes, la journaliste chevronnée a personnellement rencontré plusieurs étudiantes et étudiants du programme. À l'hiver 2011, la Chaire a également reçu la visite du vice-président principal de Radio-Canada, Sylvain Lafrance. D'autres invités s'ajoutent à la brochette de professeurs et de journalistes accueillis au cours des dernières années.

La Chaire, par le biais du Programme d'information-communication, se propose deux invités pour la prochaine année académique, soit la professeure Dominique Payette de l'Université Laval à l'automne et le professeur Frédéric Antoine de l'Université de Louvain. En plus, la Chaire a accepté de collaborer avec la FJFNB pour l'organisation du volet journalistique d'un parlement jeunesse francophone provincial.

12) La Chaire d'études acadiennes

Doyenne de toutes les chaires de recherche à l'Université de Moncton, la Chaire d'études acadiennes a comme mandat l'avancement des connaissances dans le domaine des études acadiennes et leur diffusion. Pour l'année en cours, la titulaire de la Chaire, la professeure Marie-Linda Lord, s'est partagée entre la Chaire et l'Institut d'études acadiennes ayant agi comme directrice par intérim de celui-ci. Toutefois, une activité importante de RDC a été réalisée. Les objectifs pour l'année 2010-2011 ont été atteints. Ils reposaient essentiellement sur la poursuite des travaux de recherche déjà entrepris sur la prise de parole en Acadien et la production du discours social que ce soit par ou dans la littérature et les médias. Ce programme de recherche s'élabore autour de trois axes principaux : approfondir l'analyse de l'oeuvre d'Antonine Maillet, explorer le corpus

monctonien et l'urbanité dans la littérature acadienne et étudier la réalité médiatique en Acadie.

Pour l'année 2011-2012, la titulaire se propose de terminer son récit historique sur la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption qui devra paraître à l'automne 2011. Ayant assumé les fonctions de vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales, la professeure Lord sera remplacée au titulariat de la Chaire d'études acadiennes à compter de janvier 2012.

13) La Chaire K.-C.-Irving en développement durable

Le mandat de la Chaire K.-C.-Irving est d'intégrer le concept du développement durable à la fois au plan du développement économique du Nouveau-Brunswick, mais aussi à travers le système d'éducation aux niveaux régional et national. C'est pourquoi la vision de la Chaire s'articule autour du développement des énergies renouvelables, particulièrement l'énergie éolienne.

Plusieurs projets de recherche ont été amorcés au cours de la dernière année pour le compte d'instances publiques (Environnement Canada, ministère de l'Énergie du N.-B., ville de Tracadie-Sheila et de Bouctouche, Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton) et pour le compte d'universités locales et internationales.

Au niveau de la RDC, le titulaire de la Chaire, le professeur Yves Gagnon, a signé trois articles arbitrés et fait neuf présentations avec comités de lecture à diverses organisations du milieu ainsi qu'une vingtaine de textes et de rapports non arbitrés. Il a également été très actif au niveau de comités et d'organismes qui ont en commun le développement durable.

Une plus grande concentration sur des projets de recherche fondamentale va guider les activités de la Chaire en 2011-2012.

C) LES INSTITUTS

1) L'Institut d'études acadiennes

Fondé en 2006, l'Institut d'études acadiennes a comme mandat le développement et la promotion des études acadiennes à l'Université de Moncton en plus de voir à la diffusion et à la promotion de la recherche en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionale, nationale et internationale et auprès de la population en général.

L'année 2010-2011 a été marquée de plusieurs changements. La titulaire de la Chaire d'études, la professeure Marie-Linda Lord, a assumé la direction de l'Institut par intérim afin d'assurer un suivi soutenu des projets en cours. L'équipe de chercheurs a œuvré sur pas moins de neuf projets de recherche, de production et de publication dont les résultats seront rendus publics au cours de l'année 2011-2012. Il importe de noter trois de ces projets, soit : la publication de l'historique de l'Université de Moncton en préparation du 50^e anniversaire de fondation en 2013, la traduction vers le français du livre de l'auteure Naomi Griffiths *From Migrant to Acadian*, et un manuel scolaire pour le compte du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

L'équipe de chercheurs participe à la diffusion de la recherche par des publications (3), de communications (7) et la création de quatre collections (Collection Clément-Cormier, Collection Pascal-Poirier, Collection Marguerite-Michaud et Collection Bibliothèque acadienne). Un important service à la collectivité se réalise à l'Institut, que ce soit sous forme d'entrevues dans les médias, de présentations publiques, de chroniques ou de participation à des comités ayant des objectifs semblables à ceux à l'Institut.

En 2011-2012, l'IÉA entend poursuivre les travaux amorcés afin de les amener à bon port. Il anticipe également poursuivre ses démarches afin de trouver des fonds pour des bourses acadiennes et pour appuyer les initiatives de collègues oeuvrant dans le même domaine.

2) L'Institut de leadership

L'institut de leadership a comme mandat d'assurer la publication et la diffusion des connaissances et des résultats de recherche dans les domaines de l'éducation physique, de la kinésiologie et de la récréologie. Pour l'année qui vient de s'écouler, l'Institut s'était fixé trois objectifs, soit : la promotion de la recherche à l'intérieur de l'École de kinésiologie et de récréologie, la publication et la diffusion des connaissances et des résultats de la recherche, et l'appui et l'encadrement des chercheuses et chercheurs de l'École.

L'institut a apporté son appui financier en subventionnant un projet de recherche et deux communications scientifiques, en supportant financièrement la troisième journée de recherche interdisciplinaire en santé, et en offrant trois bourses d'études aux auteurs étudiants ayant déposé les meilleurs essais de premier cycle en étude du sport. En plus, l'Institut a assuré la gestion administrative et budgétaire de deux projets de recherche, l'un sur les survivants du cancer et l'autre sur l'éducation physique.

La directrice actuelle, la professeure Chantale Brun, tire sa révérence en 2011 et passe la barre au professeur Michel Johnson qui devra s'assurer que l'Institut ait sa place au sein de la communauté scientifique et la communauté acadienne de l'Atlantique afin de bien assumer son rôle de leader en activité physique et en santé.

PARTIE III : LES SERVICES RATTACHÉS AU BUREAU DU VRER

1) LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN

Trois objectifs ont été retenus par la direction de la bibliothèque Champlain pendant l'année 2010-2011, soit : 1) présenter à l'Université le concept de Carrefour de l'apprentissage en collaboration avec les services étudiants, 2) implanter l'outil de recherche WorldCat Local, et 3) offrir de la formation documentaire aux étudiantes et aux étudiants par le biais du cours *Introduction au travail intellectuel*. Ces objectifs ont été atteints, voire même dépassés dans certains cas.

D'importants défis s'annoncent avec l'implantation d'un carrefour de l'apprentissage à la bibliothèque Champlain. Comme le souligne le bibliothécaire

en chef, monsieur Alain Roberge, il va falloir mener à bien le passage de la bibliothèque traditionnelle vers un lieu métissé par le regroupement de différents services liés à la réussite académique, aux services particuliers destinés à des étudiantes et étudiants à besoins spéciaux et par l'aménagement d'espaces destinés à répondre aux impératifs du travail autant individuel que collectif.

Un projet d'envergure s'annonce pour l'an prochain. Une démarche sera amorcée, à savoir si la bibliothèque peut élargir son champ d'intervention par la création d'un éventuel *Réseau francophone des bibliothèques de l'enseignement postsecondaire et de la santé*. Vu que la bibliothèque partage déjà l'utilisation de son logiciel de gestion de bibliothèque avec des hôpitaux francophones de la région *Vitalité*, vu la collaboration entre le CCNB - Edmundston et l'UMCE en ce qui a trait au service de bibliothèque et vu l'expertise de réseautage du personnel à la bibliothèque Champlain, cette démarche paraît une suite logique à ce qui est déjà en place.

2) LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (DGÉP)

Le déménagement de l'édifice Taillon vers des nouveaux locaux à l'immeuble Pierre-Amand-Landry n'a pas pour autant ralenti le travail mené par l'Éducation permanente. Effectivement, les inscriptions pour 2010-2011 se sont maintenues sur l'année précédente pour grimper à un grand total de 5232 inscriptions pendant les trimestres de printemps-été, de l'automne et de l'hiver. Il importe de noter que parmi ces inscriptions, 315 étaient de nouveaux étudiants, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à l'an dernier dans cette catégorie.

Certains programmes crédités à l'Éducation permanente sont des programmes clés pour le secteur. Parmi ceux-ci, nous comptons le programme de formation de base en éducation des adultes (pour le CCNB), la Maîtrise en administration des affaires, la Maîtrise en éducation et le programme de langues pendant la session d'été. En plus, une série d'ateliers de perfectionnement professionnel sont dispensés pour différents organismes. Pour la période visée par ce rapport, 88 ateliers ont été offerts à des gestionnaires de l'ensemble de la fonction publique, y compris les ministères et organismes gouvernementaux, les districts scolaires, les régies de la santé et les sociétés de la couronne du Nouveau-Brunswick. S'ajoutent à ceci un programme en ligne pour l'obtention d'un Certificat en soins infirmiers critiques du Nouveau-Brunswick et un atelier de perfectionnement en ligne pour l'Association canadienne du personnel administratif universitaire.

Au moins trois nouveaux programmes sont en développement, soit : un programme destiné aux fonctionnaires provinciaux et territoriaux qui sont engagés dans des activités à l'international, un programme de perfectionnement professionnel en télésanté et un programme de formation linguistique et culturelle.

La Direction générale de l'Éducation permanente continue à penser que l'apprentissage en ligne est le moyen par excellence d'offrir les cours et les programmes d'études. La démonstration n'est plus à faire car l'apprentissage électronique constitue un incontournable dans le domaine de l'éducation. La DGÉP va donc privilégier ce mode de prestation.

3) LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES (DGT)

Le mandat du Service est d'assurer que les besoins technologiques de l'information et des communications des secteurs académiques et administratifs de l'Université soient rencontrés de façon efficace. Les services fournis par la DGT comprennent, entre autres, la consultation, le soutien, la configuration et l'installation d'équipements, les achats et la gestion des équipements informatiques, les négociations de licences et de logiciels ainsi que divers services de production multimédia et d'aide à la réalisation de projets pédagogiques dans le domaine des technologies d'apprentissage.

Quelques projets majeurs ont guidé les activités de la DGT pendant l'année qui vient de s'écouler. En effet, le campus de Moncton a réalisé un pas de plus vers des moyens de communication unifiés grâce à la mise en place d'un système de téléphone IP. Les étudiants et les employés utilisateurs du système Socrate ont également bénéficié d'une mise à jour majeure qui a ajouté des fonctionnalités attendues dans plusieurs secteurs, notamment, le Registrariat. Finalement, le projet de recherche du Fonds d'innovation de l'Atlantique Synergic a donné d'importants résultats cette année. Deux produits développés par l'équipe ont été commercialisés par l'entreprise Desire2Learn.

Pour l'année qui s'annonce, trois champs d'action ou buts ont été identifiés comme pistes à privilégier, soit : innover et poursuivre les efforts d'intégration et d'utilisation des technologies dans l'enseignement et dans l'apprentissage, parfaire les stratégies et méthodologies dans le développement de ressources numériques, et assurer la viabilité du groupe des technologies d'apprentissage par le biais de développement d'affaires afin d'obtenir du financement externe.

4) LE BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES (BRI)

Le mandat du BRI est de soutenir et de faciliter l'internationalisation à l'Université de Moncton par le biais d'activités de mobilité étudiante, le recrutement via des ententes interinstitutionnelles, l'accueil de délégations étrangères et la promotion des mérites de l'expérience internationale sur les trois campus.

Parmi les activités menées à terme pour l'année qui vient de finir, nous comptons la formation et l'encadrement de 104 étudiantes et étudiants en mobilité, une vingtaine de présentations sur les trois campus, ce qui a permis de sensibiliser autour de 400 de nos étudiantes et étudiants aux mérites de l'expérience internationale, l'obtention de fonds externes (80 000\$) en bourses de mobilité, et l'accueil de 13 délégations étrangères en provenance de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Afrique. Le BRI travaille en étroite collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation sur un projet destiné à relancer le système d'éducation supérieure haïtienne suite au sinistre de janvier 2010. Un consortium de quatre universités (Laval, Sherbrooke, Ottawa et Moncton) prépare présentement un projet pour dépôt auprès de l'ACDI.

Pour l'année qui s'annonce, le BRI espère croître le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui entreprendront un séjour à l'international. De plus, il se propose d'améliorer l'encadrement de la mobilité étudiante, particulièrement de mettre à jour les procédures en place afin de mieux répondre aux besoins de notre population étudiante.

Une nouvelle direction s'annonce pour le Bureau des relations internationales avec la venue de la professeure Marie-Linda Lord au Vice-rectorat des affaires étudiantes et internationales.

5) LES SERVICES AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS (SAÉÉ)

Plusieurs démarches ont couronné les multiples activités amorcées par le Service aux étudiantes et aux étudiants pendant l'année 2010-2011. Notons, entre autres, le projet d'un Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage pour personnes ayant un handicap qui est maintenant fonctionnel, la révision du programme d'aide financière, une évaluation externe du service, un nouveau programme visant l'encadrement d'étudiants à risque d'échec, et l'élaboration d'un module sur les méthodes d'études dans le cadre du « Cours d'initiation au travail universitaire ».

L'international demeure toujours en tête de liste des enjeux pour le SAÉÉ. Plusieurs événements, tels que le soulèvement en Tunisie, la situation en Haïti, les élections à la Côte-d'Ivoire, la situation au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée et le printemps arabe, auront contribué à une année d'instabilité dans plusieurs pays de provenance de nos étudiantes et de nos étudiants internationaux. Avec un nombre croissant d'internationaux qui s'inscrivent à nos programmes d'études, nous serons davantage interpellés de fournir une attention particulière à ces jeunes qui vivent parfois des moments traumatisants vu la situation dans leurs pays natals.

Le SAÉÉ collabore étroitement avec plusieurs initiatives sur le campus afin de rendre la vie étudiante plus agréable. Le service travaille de près avec le programme d'appui à la réussite, la soirée internationale, les regroupements étudiants, le gala para-académique, la ligue d'improvisation, le carnaval d'hiver et plusieurs autres activités du même genre.

Parmi les objectifs pour 2011-2012, notons le maintien des services de qualité pour la population étudiante, la gestion de la croissance des SAÉÉ tout en maintenant un esprit d'équipe, la gérance de la multiplicité des projets et des comités issus du programme d'appui à la réussite et l'initiation d'une planification stratégique qui permettra au secteur de se positionner relativement aux grandes questions sur lesquelles il se propose de traiter au cours de l'année.

6) LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

Les activités organisées par le SASE au courant de l'année sont principalement issues d'une consultation de tous les départements et écoles, des recommandations du Comité consultatif du SASE et des suggestions reçues lors du Colloque de mai 2010. Six grands thèmes ont été arrêtés comme pistes d'action à privilégier pour rehausser la qualité de l'enseignement, soit :

- 1) La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage
- 2) La culture de la pédagogie universitaire
- 3) L'encadrement et le soutien offerts aux étudiantes et aux étudiants
- 4) L'intégration pédagogique des technologies
- 5) La formation linguistique
- 6) La recherche en pédagogie universitaire

Le SASE aimerait voir plus de professeures et de professeurs se prévaloir des services offerts si elles ou ils éprouvent des difficultés dans leur enseignement. Force est de constater que certaines facultés ne font pas le suivi qui s'impose suite aux évaluations administratives des membres de leur corps professoral.

L'intégration pédagogique des TIC semble avoir pris de l'ampleur cette année puisque tous les cours sont dans la plateforme CLIC.

7) LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (BEC)

Les tâches accomplies par le BEC pendant la dernière année se catégorisent selon les quatre volets suivants : a) la formation coop, b) la sollicitation auprès des employeurs, c) les suivis de stage, et d) la gestion et l'encadrement du bureau.

Pour l'année qui vient de se terminer, les statistiques démontrent l'ampleur du travail réalisé dans ce secteur. Au-delà de 158 dossiers d'étudiants ont été gérés, 122 suivis de stage ont été assurés, 19 séances d'information-promotion ont été présentées et plus de 300 rencontres individuelles avec les étudiantes et les étudiants ont eu lieu.

Au niveau des stages, le BEC a coordonné 274 offres de stage, 874 candidatures et 338 entrevues de sélection avec les employeurs. Tout le travail de réseautage avec des employeurs potentiels est en évolution constante, car le virement du personnel au sein des entreprises, des agences, des ministères et des organismes est chose commune et cette mise au point exige un travail constant de gestion de la part du BEC.

Quant à la gestion et l'encadrement du bureau, le programme vise toujours l'excellence dans la prestation des services. Un comité consultatif qui se rencontre quatre fois par année veille à ce que la vision de l'excellence est véhiculée auprès des étudiantes et des étudiants coop et aux employeurs qui participent avec nous dans cette pédagogie d'alternance études/travail.

8) LE BUREAU DE SOUTIEN À L'INNOVATION (BSI)

Le Bureau de soutien à l'innovation relève de la FESR et fournit de l'aide aux chercheuses et chercheurs dans la préparation de demandes de fonds, dans la mise en place d'ententes et de contrats, ainsi que dans la gestion de la propriété intellectuelle.

Pour l'année qui se termine, cinq objectifs ponctuels ont été privilégiés : 1) obtenir notre juste part de la contribution de la FIA au réseau Springboard; 2) soumettre des projets à la série huit de la FIA dans l'espérance qu'au moins deux de ceux-ci seront financés; 3) utiliser la 4^e subvention CNRC PARI-Réseau, 4) voir à un fonctionnement plus intégré du BSI et du bureau de la VRAR/FESR, et 5) assurer une collaboration soutenue en RDC avec les chercheuses et chercheurs des trois campus.

Au cours de l'année, le BSI a réussi à épauler plusieurs chercheuses et chercheurs de l'Université dans leurs démarches vers l'obtention de fonds de recherche. Notons en particulier une subvention de 1,9 million de dollars de l'APÉCA pour un projet intitulé *Reducing cost related to driver performance: the healthy driver toolkit* qui fut octroyé au professeur Michel Johnson de l'École de kinésiologie et de récréologie.

Les membres du BSI participent souvent à des ateliers, rencontres et conférences du milieu de la recherche, de l'innovation et la commercialisation dans le but de toujours être à la fine pointe de nouvelles tendances et politiques dans les domaines de recherche-développement, des transferts technologiques, de la commercialisation et des transferts des connaissances.

9) LA GALERIE D'ART LOUISE ET REUBEN-COHEN

La Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen est vouée au développement des arts visuels en Acadie. Elle appuie le secteur par des activités de recherche, d'interprétation, de diffusion, de présentation et de promotion contribuant à l'avancement des connaissances des arts visuels contemporains.

Pour l'année qui vient de s'écouler, la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen s'était fixé six objectifs autour du développement organisationnel, de la programmation, de la recherche, des partenariats et du rayonnement. Un total de 5660 personnes ont participé à diverses activités de la Galerie, que ce soit les vernissages, les visites guidées, les conférences, ou ateliers et tables rondes.

Le développement des arts visuels dans la communauté acadienne est freiné par une multitude de facteurs qui rendent difficile le rayonnement des artistes dans le reste du pays et ailleurs. Le milieu compte beaucoup d'artistes, mais peu d'infrastructures dédiées aux arts visuels. Dans cette perspective, la Galerie peut se positionner comme un organisme de recherche et de développement du discours critique sur les arts visuels en Acadie. À cette fin, la Galerie d'art est présentement engagée dans un processus de réflexion afin d'assurer la réalisation de son potentiel et de répondre adéquatement aux besoins du milieu.

En 2011-2012, la Galerie se propose de maintenir la qualité de la programmation, d'amorcer une réflexion « vision, mission et valeurs », de solidifier les partenariats existants et d'initier de nouvelles collaborations, et d'assurer un rayonnement dans la région et dans l'ensemble du pays.

10) LE MUSÉE ACADIEN DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (MAUM)

Le personnel du Musée acadien a consacré son temps à trois objectifs principaux pendant l'année 2010-2011, soit : l'amélioration de la conservation des objets, l'amélioration de la capacité de diffusion, et une série d'activités ponctuelles pour rejoindre le public en général. Notons en particulier, le filmage en 3D de plusieurs objets destinés à enrichir *L'Encyclopédie du patrimoine* en collaboration avec l'Université Laval et le gouvernement du Québec.

Selon les statistiques pour l'année dernière, un total de 7541 personnes auraient visité le Musée dans le cadre de visites guidées, de conférences et d'ateliers, de kiosques et de lancements. On note toutefois une diminution marquée dans le nombre de visites guidées, ce qui peut s'expliquer par une baisse du financement octroyé aux écoles pour ce genre d'activités.

L'année 2011 marquait le 125^e anniversaire du Musée, celui-ci ayant été aménagé d'abord au Collège Saint-Joseph de Memramcook par les Pères de Sainte-Croix. Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs activités en guise de célébrations ont eu lieu et d'autres sont prévues pour le semestre d'automne 2011. Parmi celles-ci, notons des soirées de contes, des réceptions, la tenue du Congrès annuel de l'Association des Musées du Nouveau-Brunswick, et quelques activités publiques telles *Faites aller vos dés : ranimer la « couvarte » piquée*.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

POLITIQUE D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

RAPPORT ANNUEL

1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Préparé par :

Giselle Fancy (Campus de Moncton)
Lewis St-Onge (Campus de Moncton)

Septembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Introduction	2
2. Une étude de la Politique d'équité en matière d'emploi	2
3. Programme des contrats fédéraux	2
4. Représentation des groupes sous-représentés.....	3
Annexe A	4
Annexe B	5

1. Introduction




La Politique d'équité en matière d'emploi (la Politique) de l'Université de Moncton a été adoptée en 1994. Trois plans triennaux ont été formulés afin de fixer des objectifs concrets et soutenir l'engagement de l'Université à l'égard d'une représentation équitable des groupes désignés. Le plus récent plan couvrait la période allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008.

Ce rapport fait état des activités reliées à la Politique au cours de la dernière année (du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011). Il offre également un bilan statistique de l'évolution de la représentation au cours de l'année dernière.

2. Une étude de la Politique d'équité en matière d'emploi

En septembre 2008, le Conseil des gouverneurs a demandé un examen de la Politique, de ses processus et de ses résultats. L'examen fut complété au printemps 2009 par une tierce partie objective et compétente. Dans son rapport, celle-ci concluait que la Politique a contribué à «une meilleure représentation et répartition équitable des groupes désignés» et que les «objectifs de représentation des femmes et des minorités visibles ont été largement atteints année après année tandis que, semblable [sic] aux institutions comparables, le bilan de représentation auprès des autochtones et des personnes ayant un handicap demeure problématique ».¹ Les constatations et recommandations découlant de cette étude ont été présentées à la réunion du Conseil des gouverneurs du 19 septembre 2009.

Voici un survol des changements proposés à la présente Politique:

-  revoir les fonctions des coordonnatrices et coordonnateurs;
-  revoir le rôle des comités d'équité;
-  inclure la Politique dans l'éventail des politiques en ressources humaines pour lesquelles la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines est responsable.

L'Université a depuis lors œuvré au développement d'une nouvelle ébauche de la Politique incorporant les changements proposés. Comme nous le verrons ci-dessous, cet effort de reformulation de la Politique doit tenir compte des exigences du *Programme des contrats fédéraux* du Gouvernement du Canada, ce qui a retardé son développement.

3. Programme des contrats fédéraux

En octobre 2009, Ressources humaines et Développement social Canada (RHDS) écrivait au Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines pour l'aviser des obligations de l'Université sous le *Programme des contrats fédéraux*. Ce programme oblige tous les employeurs qui reçoivent des contrats fédéraux d'une valeur de plus de 200 000 \$ de mettre en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi qui respecte les *Critères de mise en œuvre du Programme des contrats fédéraux*.

L'évaluation préliminaire des agents du gouvernement fédéral suggère que l'Université est sur la bonne piste en ce qui a trait à se conformer à ses exigences. Toutefois, RHDS nous rappelle dans une lettre du 25 juillet 2011 que l'Université peut être assujettie, à tout moment, à une vérification de conformité aux Exigences 1 à 10 du *Programme des contrats fédéraux* qui sont comme suit:

- mettre en œuvre un mécanisme permanent de responsabilisation à l'égard de l'équité en matière d'emploi, à un cadre supérieur responsable de l'équité en matière d'emploi et mettre en œuvre un mécanisme permanent pour tenir des dossiers des activités d'équité en matière d'emploi (Exigence 1);
- mettre en œuvre une stratégie permanente de communication afin d'informer les employés sur l'équité en matière d'emploi (Exigence 2);

¹ . Battah, P., « Étude de la politique d'équité en matière d'emploi », 24 juin 2009.
RAPPORT ANNUEL 2010-2011

- réaliser des activités de consultation et de collaboration de façon continue avec les agents négociateurs (le cas échéant) et les représentants des employés (Exigence 3);
- effectuer une enquête sur l'effectif et coder chaque poste conformément à la *Classification nationale des professions* et aux *Catégories professionnelles de l'équité en matière d'emploi*, et avoir en place un mécanisme permanent pour recueillir des données sur la composition de l'effectif, les tenir à jour et en préserver la confidentialité (Exigence 4);
- avoir une analyse de l'effectif à jour ainsi qu'un rapport sommaire de l'analyse de l'effectif et informer les employés des résultats de l'analyse la plus récente (Exigence 5);
- avoir une étude de systèmes d'emploi à jour ainsi qu'un rapport sommaire de l'étude des systèmes d'emploi et informer les employés des résultats de l'étude la plus récente (Exigence 6);
- mettre en œuvre un plan d'équité en matière d'emploi approprié qui inclut des objectifs à court et à long terme, des mesures pour éliminer les obstacles, des mesures spéciales, des pratiques et politiques positives, des mesures d'adaptation raisonnables et des procédures de suivi (Exigences 7 à 10).

Au cours de la dernière année, plusieurs réunions de dépistage et de planification ont eu lieu avec les représentants du Ministère du travail ainsi qu'avec les collaborateurs internes pour développer un plan d'action. Ce plan doit viser à s'arrimer aux changements à la Politique énoncés ci-dessus.

4. **Représentation des groupes sous-représentés : progrès en 2010-2011**

Les tableaux aux Annexes A et B dressent un bilan de l'évolution de la représentation féminine pour le corps professoral et le personnel non-académique, ainsi que de la représentation autochtone et des personnes handicapées pour l'ensemble de l'Université.

Représentation féminine

<i>Corps professoral</i>	<i>% Historique Septembre 1997</i>	<i>% Actuel Juin 2011</i>	<i>% Historique Juin 2010</i>	<i>% Objectif Plan triennal 2005 – 2008</i>
MONCTON				
ADMINISTRATION				
Administration	8	29	20	Entre 30 et 33
Comptabilité	0	33	33	Entre 30 et 33
ARTS ET SCIENCES SOCIALES				
Administration publique	33	40	40	50
Anglais	50	57	67	50
Art dramatique	0	50	33	50
Arts visuels	30	33	33	40
Économie	0	0	0	Entre 11 et 16
Études françaises	56	56	58	50
Géographie	0	25	25	Entre 8 et 31
Histoire	20	33	33	Entre 33 et 38
Musique	14	13	14	Entre 29 et 33
Philosophie	25	40	40	Entre 15 et 25
Science politique	25	25	20	Entre 16 et 27
Sciences religieuses	50	50	50	Entre 16 et 25
Sociologie	17	33	20	Entre 47 et 50
Traduction et langues	50	57	60	Entre 46 et 49
Travail social	50	63	60	50
DROIT				
Droit	30	36	36	50
EDUCATION				
Ens. au primaire et de psychologie éducationnelle	60	57	50	50
Ens. au secondaire et des ressources humaines	44	64	69	50
INGÉNIERIE				
Civil	0	17	20	Entre 7 et 16
Électrique	0	0	0	Entre 5 et 7
Mécanique	0	29	29	Entre 2 et 4
SCIENCES				
Biologie	13	0	0	Entre 31 et 36
Chimie et biochimie	0	18	20	26
Informatique	33	17	17	5
Mathématiques et statistique	0	0	0	Entre 13 et 16
Physique et astronomie	0	0	0	Entre 6 et 9
SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES				
Kinésiologie et récréologie	16	14	14	Entre 33 et 37
Psychologie	33	46	45	50
Sc. aliments, nutrition et études familiales (hommes)*	12*	22*	22*	Entre 33 et 37
Science infirmière (hommes)*	11*	10*	5*	Entre 38* et 47*
SHIPPAGAN				
Administration et bureau	70	50	50	Entre 30 et 33
Arts et humanités	30	56	62	Entre 38 et 40
Sciences	28	44	38	Entre 20 et 22
Science infirmière (hommes)*	16*	0	0	Entre 38* et 47*
EDMUNDSTON				
Administration et affaires	0	0	0	Entre 29 et 33
Arts et lettres	60	50	44	Entre 46 et 48
Science infirmière (hommes)*	12.5*	0	0	Entre 38* et 47*
Sciences	0	22	20	Entre 20 et 22
Sciences de l'éducation	0	67	50	50
Sciences forestières	20	18	18	Entre 16 et 29
Sciences humaines	18	33	25	Entre 32 et 36

Note 1) * dénote une représentation masculine

	Dénote une perte de représentation par rapport à 2010 et que l'objectif du plan triennal n'est pas atteint.
	Dénote un gain de représentation par rapport à 2010, mais l'objectif du plan triennal n'est toujours pas atteint.
	Dénote un objectif atteint, selon le plan triennal.

Représentation féminine

<i>Personnel non-académique</i>	<i>% Historique Septembre 1997</i>	<i>% Actuel Juin 2011</i>	<i>% Historique 2010</i>	<i>% Objectif Plan triennal 2005 - 2008</i>
Cadres supérieurs	0	30	20	45 - 50
Cadres intermédiaires	27	33	31	35 - 37
Professionnel non-enseignant	39	61	59	36 - 50
Personnel semi-professionnel / technique	24	36	37	50
Surveillantes et surveillants	45	33	38	50
Contremaîtres	20	25	25	11
Personnel administratif et de bureau	4*	1*	1*	9*
Personnel de la vente et des services – B	40	14	14	12 - 17
Artisans / travailleurs qualifiés	0	5	4	9 - 12
Personnel de bureau	82	14*	15*	16 - 18 *
Personnel de travail manuel spécifique	100	100	67	28 - 30
Personnel de la vente et des services – D	32	33	35	30 - 31
Autre personnel de travail manuel	0	0	0	4 - 8

Autochtone et minorités visibles

	<i>% Historique 1997</i>	<i>% Actuel 2011 (2010 en parenthèse)</i>		<i>% Objectif Plan triennal 2005 - 2008</i>	
Autochtones	1,3 %	<u>Adm.</u> 2,5 %	<u>Acad.</u> 1,0 % (0,9%)	<u>Adm</u> 2,1 %	<u>Acad.</u> 0,7 %
Minorités visibles	3,9 %	1,0% (1,4%)	12,0% (12,6%)	1,1%	10-13%

Personnes handicapées

	<i>% Historique 1997</i>	<i>% Actuel 2011 (2010 en parenthèse)</i>	<i>% Objectif Plan triennal 2005 - 2008</i>
Personnes handicapées	3,2 %	3,0 % (2,8%)	5,3 %

Note 1) * dénote une représentation masculine

	Dénote une perte de représentation par rapport à 2010 et que l'objectif du plan triennal n'est pas atteint.
	Dénote un gain de représentation par rapport à 2010, mais l'objectif du plan triennal n'est toujours pas atteint.
	Dénote un objectif atteint, selon le plan triennal.